

Double identification

On vous demande votre nom?



C'est pour que vous receviez le bon soin.

Avant chaque traitement, vos intervenants utilisent **2** moyens pour vous identifier :

- Le nom et le prénom;
- La date de naissance;
- L'adresse;
- Le bracelet d'identification;
- Une carte d'identité avec photo.

Les intervenants peuvent aussi s'adresser à la personne qui vous accompagne si vous n'êtes pas en mesure de vous identifier.

La double identification est une mesure de sécurité visant à s'assurer que vous êtes la bonne personne à qui s'adresse une intervention : médicament, examen, traitement, entrevue, etc.

Dans le doute, mieux vaut redoubler de prudence.